

# Le Projet d'établissement 2013 - 2016

**Rappel** : L'obligation du Projet d'établissement est définie par la loi d'orientation de juillet 1989 (article 18) et précisé par la circulaire du 17 mai 1990.

Le Projet d'établissement, "c'est l'ensemble cohérent des méthodes et des moyens spécifiques que l'établissement se donne pour atteindre les objectifs nationaux de réussite des élèves en intégrant les données de son histoire et de son environnement, les contraintes auxquelles il est assujetti et les atouts dont il dispose."

# **L'ETAT DES LIEUX**

## **A- CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT**

### **I – Situation géographique et socio-économique**

Située au sud de la Mayenne, la sous-préfecture de Château Gontier (11 618 habitants dans un arrondissement qui en compte 62 057 au sein d'un département de 300 000 habitants) constitue avec Segré, son homologue du nord Maine et Loire, le Haut Anjou, territoire qui s'étend d'Est en Ouest positionné sur deux départements. Ce territoire correspond à la zone d'emploi INSEE « Segréen – Sud Mayenne » et, pour ce qui concerne l'éducation nationale, il correspond au bassin de formation du Haut Anjou (réseau de 14 établissements publics du second degré et 5 circonscriptions 1<sup>er</sup> degré) placés sous l'autorité de deux inspections académiques.

Le tissu économique est varié, essentiellement rural et artisanal qui a su attirer une industrie importante qui concentre des emplois peu ou assez peu qualifiés en nombre important. Le taux de chômage, généralement faible dans cette région, est en augmentation sensible du fait de l'actuelle crise économique qui affecte particulièrement le travail intérimaire.

### **II – L'offre de formation**

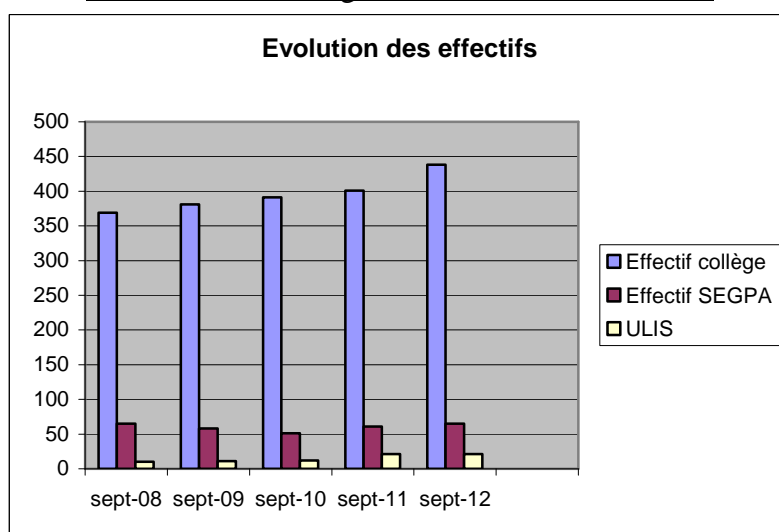
L'offre de formation présente sur le territoire de la communauté de communes de Château - Gontier est importante et crée un contexte concurrentiel. Sur l'ensemble des communes qui constituent le secteur de recrutement du collège Jean Rostand (10 communes), on peut dénombrer 12 écoles élémentaires (6 privées, 6 publiques), 3 collèges (1 privé et 2 publics), 5 lycées (3 publics - 1 LEGT, 1 LP et 1 LPA - et 2 privés – 1 LEGT et 1 LPA) et 4 MFR à proximité (Craon et Segré).

Cette présence concurrentielle favorise les flux des élèves, et notamment les départs post 5<sup>ème</sup> et post 4<sup>ème</sup> du collège.

A noter qu'il n'existe actuellement pas suffisamment d'offres de formation en CAP en lycée professionnel sur l'ensemble du bassin du Haut Anjou.

### III – Effectifs du collège

1 -Effectifs du collège sur les 5 dernières années.



2- Des élèves d'origine modeste et rurale.

**Tableaux CSP défavorisées (y compris SEGPA et ULIS)**

	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Etablissement</b>	<b>51,2</b>	<b>47,9</b>	<b>50.0</b>	<b>47,9</b>	<b>50.1</b>
<b>Département</b>	<b>39,2</b>	<b>39,8</b>	<b>40.2</b>	<b>41</b>	<b>41.5</b>
<b>Académie</b>	<b>34,7</b>	<b>34,4</b>	<b>37.1</b>	<b>36.6</b>	<b>36.1</b>

Malgré une évolution positive des effectifs, les caractéristiques du public accueilli n'ont pas connu d'évolution notable. Le taux des CSP défavorisées est stable alors même que les taux académiques et départementaux progressent. Ce taux est de 67,81 % EN MOYENNE pour les classes de SEGPA et d'ULIS pour la période considérée.

**Le taux de boursiers se situe autour de 34,6% en moyenne.**

Effectifs du collège J Rostand	Année 2010/2011		Année 2011/2012		Année 2012/2013	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre de boursiers	<b>154</b>	34	<b>171</b>	35,4	<b>181</b>	34,5
Nombre de Boursiers Taux 1	<b>80</b>	52	<b>105</b>	61,4	<b>93</b>	51,3

<b>Nombre de Boursiers Taux 2</b>	<b>37</b>	24	<b>37</b>	21,6	<b>47</b>	26
<b>Nombre de Boursiers Taux 3</b>	<b>37</b>	24	<b>29</b>	17	<b>41</b>	22,7

Malgré l'évolution des effectifs, le nombre d'élèves boursiers demeure constant depuis une décennie (environ 1/3 des élèves). Depuis le dernier projet d'établissement, la répartition en fonction des taux s'est stabilisée : En moyenne, un élève sur deux relève des taux 2 et 3, ce qui conforte la tendance déjà observée lors du dernier projet d'établissement, ce qui pourrait correspondre à une augmentation de la difficulté sociale que peuvent connaître les familles de nos élèves.

Collège à recrutement mixte, la structure du collège Jean Rostand constitue un lieu commun d'accueil et de vie pour les élèves fréquentant les classes d'enseignement général, de la SEGPA ou de l'ULIS. Cette structure caractéristique favorise les échanges et le travail inter-structurel et disciplinaire permettant la mixité des parcours pour certains élèves, notamment par l'immersion d'élèves de SEGPA en « classe collège » ou bien d'élèves de l'ULIS en SEGPA, voire dans certains enseignements collège.

L'orientation des élèves vers l'ULIS ou la SEGPA pour des élèves déjà scolarisés dans le collège est facilitée par la possibilité de mise en place d'une période d'observation et d'immersion dans la classe ou structure à venir, permettant ainsi aux élèves d'être mieux préparés et éviter les angoisses lorsque cela est possible.

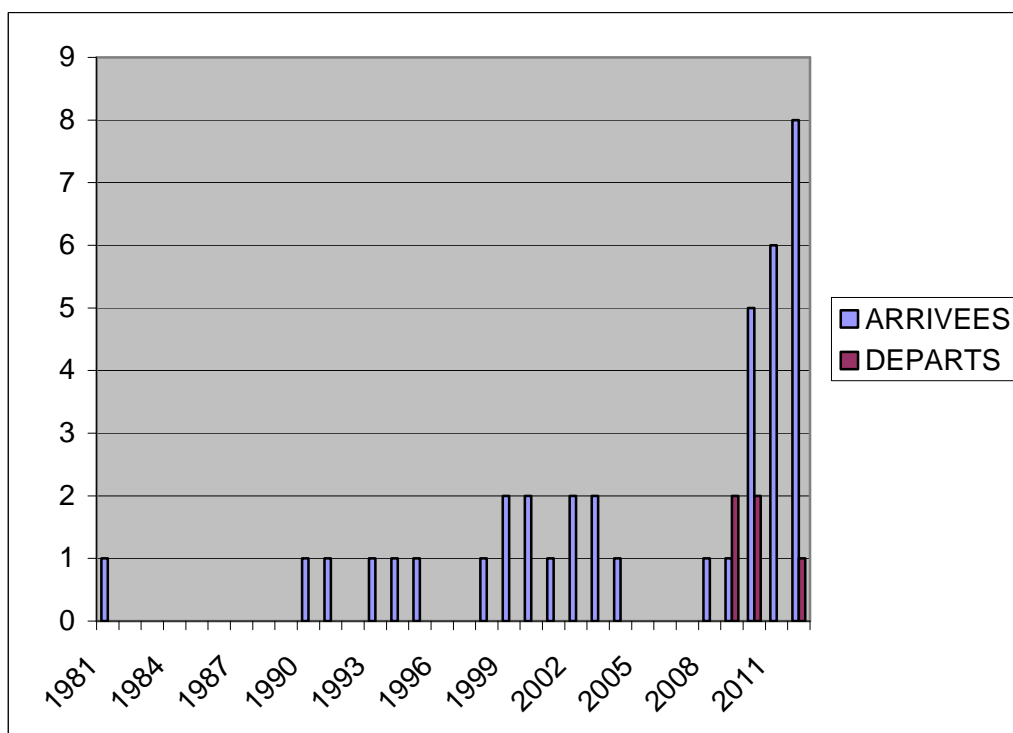
Afin de favoriser la socialisation de jeunes déficients en leur permettant d'échanger avec des jeunes de leur âge, le collège accueille un groupe de l'IME de Château Gontier.

Parallèlement, une cinquantaine d'élèves ayant été reconnus handicapés par la MDPH (essentiellement en SEGPA et en ULIS) sont accueillis dans l'établissement, soit 10 % environ de l'effectif total.

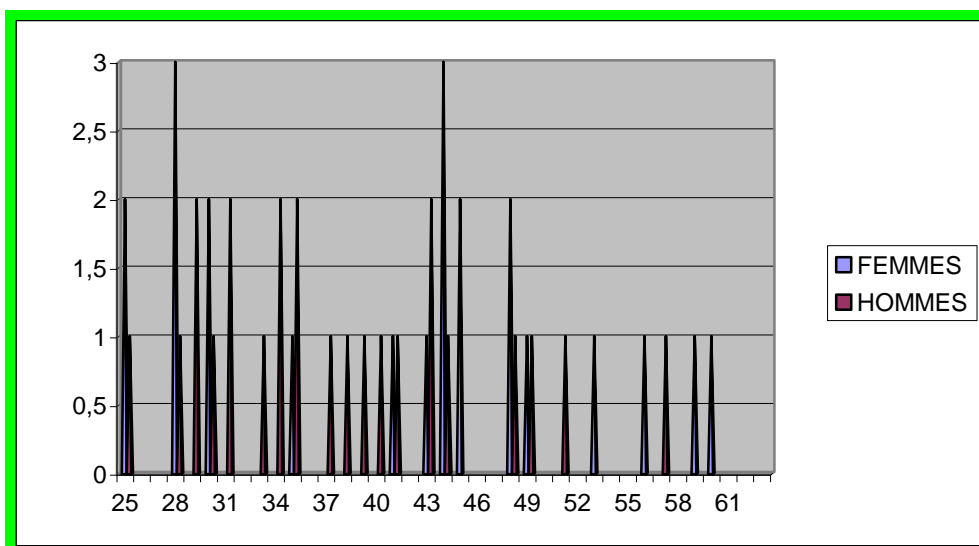
## B - LES POINTS FORTS

### I - Le corps enseignant

Répartition des enseignants par année d'arrivée



Répartition par âge des enseignants – Année 2012 - 2013



La moyenne d'âge est comprise entre 39 et 40 ans

Le corps enseignant est en cours d'évolution du fait de l'augmentation des effectifs élèves, ce qui occasionne une augmentation du nombre d'enseignants. Parallèlement, le remplacement de la génération arrivée dans les années 70 est achevé..

Cette évolution est caractérisée par un rajeunissement global du corps (moyenne d'âge inférieure à 40 ans) et une augmentation des postes partagés avec les autres établissements.

## **II - Un investissement soutenu du corps professoral.**

Les enseignants se sont engagés dans les dispositifs ayant pour objectif une prise en charge plus différenciée des élèves : l'évaluation par compétences, les aides individuelles sur tous les niveaux, la mise en œuvre des Programmes de réussite éducative (PPRE), la mise en place de parcours individualisés préparatoires à l'orientation pour les élèves en situation de décrochage scolaire.

Les enseignants sont acteurs de la mise en œuvre de la liaison inter-cycles, caractérisée par les échanges avec les collègues du 1<sup>er</sup> degré, une participation active aux réunions de liaison, aux équipes éducatives, aux stages de formation et aux projets élaborés en commun.

L'enseignement s'appuie sur un nombre important de projets, qu'ils soient à portée linguistique, culturelle, sportive ou civique. Tous les élèves ont, dans le déroulé de leur scolarité au collège, la possibilité de participer à plusieurs projets pédagogiques.

L'utilisation des TICE dans les enseignements - via la salle multimédia et les autres équipements tant en informatique qu'en visualisation collective – est constante et partagée par l'ensemble des disciplines.

## **III - Vie scolaire ( cf. ANNEXE 1)**

La notion de « vie scolaire » est présente dans tous les moments qui façonnent la vie de l'élève au collège, qu'il soit en classe ou en dehors. L'ensemble des objectifs et des actions présents dans ce projet d'établissement est en lien avec la « vie scolaire ».

- La fonction première du service de vie scolaire est d'assurer la sécurité, d'accueillir et de prendre en charge les élèves et les divisions qui ne sont pas sous la responsabilité des enseignants (études, mouvements pendant les intercours, récréations, coupures méridiennes, entrées et sorties des élèves)

- Un service de vie scolaire cohérent doit veiller à rendre interdépendants les objectifs pédagogiques et éducatifs définis et fixés dans le projet d'établissement grâce à une offre éducative et pédagogique élargie lors des mouvements "hors cours" (aide méthodologique et aux devoirs en étude, recherches documentaires au CDI possibles, salle multimédia, soutien scolaire en petits groupes d'élèves sous la responsabilité d'un adulte).

#### Les limites :

La prise en charge des enfants accueillis au collège est directement dépendante de l'encadrement adulte présent et disponible ainsi que des modalités définies en matière de surveillance des élèves.

L'obligation de surveillance des élèves devant être assurée pendant la totalité du temps scolaire au collège, le service de "vie scolaire" doit évoluer dans ce cadre réglementaire.

#### **Les auxiliaires de vie scolaire.**

Des auxiliaires de vie scolaire accompagnent la scolarisation des élèves en situation de handicap. Il s'agit d'AVS :

- Collectives (2 : une dans chaque ULIS)
  - Mutualisées
  - Individuelles
- { dans les classes d'enseignement général et de SEGPA- 4 AVS en 2012/2013 }

Ces auxiliaires de vie scolaire accompagnent les élèves sur les temps de classe, mais également sur tous les temps de vie scolaire. Leur présence est un élément de régulation important aussi bien dans la scolarité des élèves les plus fragiles que dans l'aide à la vie collective.

#### **IV - Une vie associative forte.**

L'établissement connaît une vie associative traditionnellement dynamique. Le taux des élèves demi-pensionnaires, tributaires d'un transport scolaire, a certainement contribué à dynamiser la vie de l'association, ainsi qu'un engagement volontariste des enseignants afin que le plus d'élèves possible puissent bénéficier des activités proposées.

L'Association sportive fonctionne sur les pauses méridiennes et le mercredi après-midi.

Parallèlement, plusieurs ateliers, animés soit par des enseignants, soit par des assistants d'éducation, permettent à un maximum d'élèves d'avoir une activité à la mi-journée et participent au bien être des élèves dans l'établissement.

Le dynamisme de la vie associative contribue à renforcer les liens des élèves entre eux et des élèves avec les adultes, et favorise la sérénité du fonctionnement de l'établissement.

## C - LES AXES DE PROGRES (hors SEGPA et ULIS)

### I - Des indicateurs scolaires fragiles et contrastés

#### 1 - Des retards maîtrisés en amont

##### Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus en 3<sup>ème</sup>

	2009	2010	2011	2012
<b>Collège</b>	<b>23.5</b>	<b>25.3</b>	<b>21.6</b>	<b>12.2</b>
Département	25.2	22.1	20.2	17.1
Académie	24.3	23.6	22.8	19.3
France	27.3	25.9	24.4	21.7

Le nombre d'élèves en retard en 3<sup>ème</sup> a diminué de façon significative, diminution supérieure à celle constatée sur l'ensemble des indicateurs de référence. Cette baisse peut avoir plusieurs raisons parmi lesquelles :

- Une baisse des maintiens dans le 1<sup>er</sup> degré,
- Une baisse globale des doublements en cours de scolarité au collège,
- Une tendance pour les élèves « en retard » de quitter l'établissement.

A l'entrée au collège, il importe que les élèves n'accumulent pas trop de retard avant l'entrée dans le second degré afin de pouvoir accompagner au mieux ceux qui sont repérés comme étant en grande difficulté vers la mise en place d'un projet personnel et de réussite éducative.

A terme, Il faudra éviter la situation d'élèves ayant 16 ans en 4<sup>ème</sup> et 17 ans en 3<sup>ème</sup> pour lesquels l'intérêt du collège est incertain, sans oublier la gestion de ces élèves dans le cadre de la vie scolaire. La mise en place d'un accompagnement personnalisé est à rechercher prioritairement pour ces élèves en partenariat avec l'environnement du collège (parcours individualisés, alternance avec les entreprises, Mission générale d'insertion...)

#### 2 - Des doublements qui restent importants et irréguliers

##### **Taux de doublement par niveau**

		2009	2010	2011	2012
<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>Collège</b>	<b>7,2</b>	<b>8,0</b>	<b>4,8</b>	<b>5,4</b>
	Département	3,5	3,9	3,2	3,2
	Académie	4,9	4,4	3,9	3,9
	France	4,3	3,8	3,2	2,9
<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>Collège</b>	<b>3,9</b>	<b>1,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>
	Département	2,9	2,4	2,2	2,3
	Académie	2,7	2,4	2,1	2,2
	France	2,5	2,2	1,8	1,6
<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>Collège</b>	<b>6,1</b>	<b>4,3</b>	<b>2,3</b>	<b>6,9</b>
	Département	3,1	2,6	2,5	2,3



	Académie	4,3	4,0	3,4	3,3
	France	4,1	3,6	2,9	2,5
3 <sup>ème</sup>	Collège	0	2,5	2,4	2,7
	Département	2,4	2,5	2,3	1,9
	Académie	3,8	4,1	3,6	3,4
	France	5,0	4,8	4,3	3,9

En matière de doublement, une double réflexion paraît nécessaire portant sur :

- L'intérêt du doublement pour chaque situation d'élève en prenant en compte la nature des difficultés rencontrées, le parcours scolaire antérieur et le projet personnel, voire professionnel, de l'élève.
- L'adhésion de la famille et de l'élève au projet de doublement consenti comme une aide et non comme une sanction liée à une absence de travail personnel.

**Reflétant l'intérêt partagé par l'ensemble des équipes éducatives sur la situation individuelle des élèves, les doublements ne doivent être proposés que par nécessité et dans l'inscription d'un parcours personnel.**

La mise en œuvre du contrat d'objectifs 2009 - 2012 a permis une amélioration des indicateurs relatifs à la performance scolaire qui demande à être poursuivie : les taux de doublement à l'issue des classes de 6<sup>ème</sup> sont globalement en diminution sur les quatre dernières années, mais ils restent supérieurs aux taux du département et de l'Académie.

A l'issue des classes de 4<sup>ème</sup>, les taux restent élevés et demeurent supérieurs aux taux du département et de l'Académie.

### 3 - Des sorties pré-3<sup>ème</sup> en diminution

Cette stagnation des taux de doublement est à mettre en parallèle avec la diminution régulière et constante des sorties de l'établissement avant la classe de 3<sup>ème</sup> sur cette période :

- Le passage de la classe de 5<sup>ème</sup> à la classe de 4<sup>ème</sup> dans l'établissement est passé de 82,5 % en 2009 à 93,8 % en 2012, soit un gain de plus de 11 % qui correspondent à une diminution des sorties post - 5<sup>ème</sup> vers les organismes de formation type MFR.
- Le passage de la classe de 4<sup>ème</sup> à la classe de 3<sup>ème</sup> dans l'établissement est passé de 87,7 % en 2009 à 92,2 % en 2012, soit un de 4,5 % qui correspondent quasi uniquement aux poursuites d'étude en 3<sup>ème</sup> prépa professionnelle. Les fortes sorties qui existaient auparavant vers les MFR ont quasiment disparu.

Malgré leur amélioration, ces résultats relatifs aux sorties pré-3<sup>ème</sup> situent l'établissement en deçà des taux départementaux et académiques (cf. tableau suivant)

#### Taux d'accès au niveau supérieur

		2009	2010	2011	2012
6 <sup>ème</sup> → 3 <sup>ème</sup>	Collège	70	72	67	77

Valeur ajoutée / Académie	- 2	- 1	- 7	+ 2
Valeur ajoutée / France	- 4	- 2	- 9	0

Globalement, hormis en 2011, le taux d'accès de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> s'améliore sur la période considérée, le taux d'accès est supérieur aux taux académiques, générant ainsi une plus value en 2012.

## II - Les poursuites d'étude

### 1 - Taux d'accès à l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup> générale

		2009	2010	2011	2012
<b>2nde G et T</b>	<b>Collège</b>	<b>53,5</b>	<b>62,0</b>	<b>63</b>	<b>60</b>
	Académie	58,1	61,2	63	61
	France	61,1	63,7	65	64
<b>2<sup>nde</sup> Prof.</b>	<b>Collège</b>	<b>22,5</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>17</b>
	Académie	20	19,4	18	19
	France	21,3	20,4	19	21
<b>1<sup>ère</sup> CAP</b>	<b>Collège</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
	Académie	2,9	2,4	2	2
	France	4,4	3,8	4	4
<b>Autre (*)</b>	<b>Collège</b>	<b>22,6</b>	<b>17,7</b>	<b>17</b>	<b>23</b>

(\*) Doublement de la classe de 3<sup>ème</sup> ou formation hors Education Nationale (agriculture, apprentissage) ou missions locales...

La poursuite d'études post-3<sup>ème</sup> sur le territoire de Château Gontier s'effectue dans un contexte concurrentiel : Outre les établissements relevant de l'Education Nationale, différents établissements hors MEN (MFR, LP Agricole, LP Schumann privé agricole), proposent des formations soit sous statut scolaire, soit par alternance. L'apprentissage est aussi très présent sur notre territoire (présence de CFA Consulaires et du CFA des 3 villes).

### 2 – Devenir des élèves de 3<sup>ème</sup> en fin de 2<sup>nd</sup> GT – juin 2012

#### Des élèves qui manquent d'ambition scolaire

		Références	
	<b>Collège J. Rostand</b>	Académie	France

1 <sup>ère</sup> S	<b>21.6</b>	<b>35.2</b>	<b>35.1</b>
1 <sup>ère</sup> L	<b>7.8</b>	10.1	9.4
1 <sup>ère</sup> ES	<b>25.5</b>	20.9	19.7
1 <sup>ère</sup> ST2S ou STMG	<b>27.5</b>	<b>12.6</b>	<b>13.3</b>
1 STL ou STI2D ou STD2A	<b>5.9</b>	6.0	6.5
2 <sup>nd</sup> PRO	<b>2.0</b>	2.3	1.8
Redoublement	<b>7.8</b>	<b>8.4</b>	<b>9.5</b>
Autres situations	<b>2.0</b>	<b>3.0</b>	<b>3.0</b>

Les élèves du collège Jean Rostand issus de 3<sup>ème</sup> générale connaissent un taux de non passage en 1<sup>ère</sup> inférieur aux taux de référence (11,8 % contre 13,7 pour l'Académie et 14.3 pour la France).

La répartition des séries du baccalauréat laisse apparaître une forte proportion de passage en 1<sup>ère</sup> technologique pour le collège (33,4% contre 18,6 % pour l'Académie et 19,8 % pour la France). Parallèlement, les élèves du collège sont moins nombreux à accéder en 1<sup>ère</sup> scientifique.

### **3 – Devenir des élèves de 3<sup>ème</sup> en fin de 2<sup>nd</sup> PRO – juin 2012**

	<b>Collège J. Rostand</b>	Références	
		Académie	France
1 <sup>ère</sup> PRO	<b>90.9</b>	<b>86.0</b>	<b>83.6</b>
Redoublement	<b>0.0</b>	<b>3.3</b>	<b>4.7</b>
Autres situations	<b>9.1</b>	<b>10.3</b>	<b>11.1</b>

Les élèves du collège obtiennent des taux de passage supérieurs aux taux de référence. Il y a aussi moins de sorties ou de réorientations, ce qui suppose que le travail d'éducation à l'orientation effectué au sein du collège tout au long de la scolarité via le PDMF est pertinent et efficace.

### **4 – Devenir des élèves à l'issue de la 3<sup>ème</sup> SEGPA et de la 3<sup>ème</sup> ULIS**

Les élèves sortant de la SEGPA s'orientent très majoritairement vers des formations qualifiantes préparant au CAP, soit sous statut scolaire (LP, EREA, Lycée agricole ,MFR,) soit en contrat d'apprentissage (CFA, MFR).

Evolution sur les trois dernières années

Orientation post-3 <sup>ème</sup> SEGPA				
Année	Effectif	Statut scolaire (LP, EREA, Lycée agri., MFR)	Apprentissage (CFA/MFR)	Autre (ULIS, MGI, ...)
2013	13	10	3	
2012	13	8	5	
2011	12	4	6	2

L'évolution de la répartition des élèves entre les deux types de formation confirme **l'augmentation continue de la demande de préparer le CAP sous statut scolaire.**

Pour les élèves d'ULIS, les décisions de poursuite d'étude s'inscrivent dans le parcours personnalisé de scolarisation en lien avec la MDPH. Chaque année, les élèves sortant de l'ULIS poursuivent en ULIS pro, en IME ou en MGI en fonction de leur projet personnel et de leurs capacités ou de leur autonomie. Pour les élèves qui ont un projet abouti, une poursuite en apprentissage adapté est envisageable (2 élèves par an ces trois dernières années on signé un contrat d'apprentissage). Une possibilité de poursuite en CAP en lycée professionnel est offerte à compter de la rentrée 2013 avec l'ouverture d'une ULIS pro d'appui à Laval.

## D - Une liaison écoles - collège naissante

### I - Effectif des écoles publiques 2012 - 2013

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	<b>Effectifs Ecoles</b>
Ecole Mat J Guéhenno	46	41	38						<b>125</b>
Ecole Mat Yves Duteil St Fort	34	31	24						<b>89</b>
Ecole Mat Quelaines	22	19	35						<b>76</b>
Ecole Prim J Guéhenno				46	48	60	35	40	<b>229</b>
Ecole Prim J de la Fontaine				29	41	27	22	35	<b>154</b>
Ecole d'Houssay	9	14	15	15	8	6	7	5	<b>82</b>
Ecole de Loigné/Mayenne	13	13	16	21	11	16	19	12	<b>127</b>
Ecole de Quelaines				20	22	31	23	23	<b>119</b>
Ecole Pierre Martinet	21	16	9	19	15	11	14	13	<b>123</b>
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>134</b>	<b>137</b>	<b>150</b>	<b>145</b>	<b>151</b>	<b>120</b>	<b>128</b>	

### II – Un secteur de recrutement en évolution

Le secteur de recrutement du collège Jean Rostand en enseignement général s'étend sur 10 communes, essentiellement rurales, qui ne possèdent pas toutes une école publique. La venue des élèves dépend de plusieurs facteurs :

- Le transport scolaire : Les circuits des transports et leur durée sont un critère de choix pour les familles. Ainsi, les élèves de l'école de Quelaines, vont majoritairement au collège de Cossé le Vivien compte tenu d'un transport scolaire moins long (proximité

géographique) aux horaires plus cléments (En choisissant d'aller au collège de Cossé le Vivien, les élèves gagnent une heure de sommeil quotidienne).

- La capacité du collège à attirer des élèves n'appartenant pas au réseau public.

Malgré une amélioration ces dernières années, le collège Jean Rostand souffre d'un déficit d'image, ce qui génère une demande importante de dérogations pour quitter son secteur de recrutement. Les demandes de sorties du secteur de recrutement du collège ne sont pas compensées par les demandes d'entrées qui restent trop faibles.

La liaison écoles – collège doit être consolidée afin que la continuité pédagogique soit visible pour les familles et qu'une poursuite d'études au collège Jean Rostand aille de soit. Pour cela, il faut favoriser la mise en place d'actions pédagogiques communes entre les collégiens et les écoliers et favoriser ainsi les échanges entre les enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré.

### **III- Secteur des élèves relevant de l'enseignement adapté**

Les élèves de SEGPA et d'ULIS sont accueillis après avoir été affectés dans l'établissement ; ils habitent dans un secteur élargi (sud est de la Mayenne) ce qui peut occasionner des temps de transports quotidiens importants. Leur affectation au collège dépend de la capacité d'accueil et des modalités de transport.. Du fait du recrutement élargi, la plupart des élèves sont présents au collège de 8h à 16h30, quelque soit leur emploi du temps.

### **IV Origine scolaire des élèves de l'enseignement adapté**

Les élèves de l'enseignement adapté sont originaires de cycle 3 ou de CLIS (secteur de CLIS étendu parfois jusqu'à Laval). Ils sont orientés par la CDOEA ou la CDAPH (pour ceux reconnus en situation de handicap)

	Elèves orientés par la CDOEA	Elèves orientés par la CDAPH
2013 (6 <sup>ème</sup> )	7	9
2012 (5 <sup>ème</sup> )	7	8
2011 (4 <sup>ème</sup> )	12	6
2010 (3 <sup>ème</sup> )	11	7

L'évolution sur quatre années montre une augmentation de la proportion d'élèves reconnus handicapés dans chaque classe. Cela entraîne, outre une présence accrue d'AVS, une augmentation du nombre d'équipes de suivi, un travail en partenariat avec les services médicaux et médico-sociaux et la nécessité d'organiser la personnalisation de l'accueil des élèves sur les temps de classe et de vie scolaire.

Les éléments qui précèdent constituent l'analyse des caractéristiques propres de l'établissement, sa carte d'identité. Appuyée par des indicateurs pédagogiques fonctionnels, et par ceux liés à l'environnement social, économique et culturel, cette analyse nous permet de mieux définir les axes et les objectifs du Projet d'Etablissement et la mise en place des actions pour les atteindre.

## **Les AXES et les OBJECTIFS du PROJET D'ETABLISSEMENT**

### Axe 1 – Faire progresser et réussir tous les élèves

### Axe 2 - Accès aux TICE et à la culture

- Accéder à la connaissance par le numérique
- Ouverture sur l'art sous ses formes diverses
- Ouverture sur le monde des cultures

### Axe 3 - Education à l'orientation

- L'élève acteur de son orientation
- Le Parcours de découverte des métiers et des formations

### Axe 4 -« Tous différents mais tous pareils »

- L'éducation à la citoyenneté
- Plan de prévention violence
- Actions en faveur des parents en difficulté et lutte contre l'exclusion
- Programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risque.

#### Axe 5 – Appartenir au territoire

- Appartenance au Bassin du Haut Anjou
- Faire vivre le projet académique

# AXE 1

## Faire progresser et réussir tous les élèves

Tous les niveaux					Objectif général : accueillir tous les élèves, les aider, les faire progresser et réussir			
Dispositifs		Actions			référénts		indicateurs	
	1	Accompagner les élèves les plus fragiles scolairement en : - Evaluant les compétences acquises (socle commun) dès la 6 <sup>ème</sup> , - Fixant des objectifs en adéquation avec leurs projets et leurs capacités. - Individualisant les attendus (travaux, évaluations..) - mettant en place et accompagnant des PPS pour les élèves reconnus handicapés.			Enseignants Direction Documentaliste C.P.E Vie scolaire AVS	Résultats scolaires  Taux de doublement  Taux de sortie en fin de 5 <sup>ème</sup> et en fin de 4 <sup>ème</sup>		
	2	Mobiliser autour de projets structurants et valorisants. Exemples : - Classe orchestre - Club informatique - Théâtre...						
	3	Partenariat CDI- disciplines pour le travail sur documents (à la demande)			Professeur documentaliste Professeur de disciplines	Questionnaires, dossiers Diaporamas Exposés / Panneaux		
	4	Renouvellement du fond documentaire et des outils			Professeur documentaliste Professeur de disciplines	Fréquence et qualité de l'utilisation des documents et des outils		
	5	Accompagnement éducatif			Enseignants + Vie scolaire + Associations partenaires	Nombre de participants aux dispositifs		
	6	Etudes surveillées du soir			Vie scolaire	Nombre d'élèves présents		
	7	Inclusions dans les classes de référence pour les élèves de l'ULIS ou en fonction des besoins des élèves.			Enseignants	Bilan des inclusions transmis aux familles		
Niveau 6ème					Objectif général : accompagner l'arrivée au collège, apporter des aides individualisées pour renforcer l'égalité des chances			
Dispositifs		Actions			référénts		indicateurs	
	1	Mettre en place l'Accompagnement personnalisé en classe de 6 <sup>ème</sup> en 2 temps : - Jusqu'à la Toussaint aide méthodologique pour l'ensemble des élèves. - A partir de Novembre, individualisation de l'aide (6 élèves maximum par groupe)  Projet Individuel de formation et d'orientation en SEGPA (tous les niveaux) Modules d'aide spécifique en SEGPA			Enseignants + Vie scolaire AVS	Résultats scolaires Validation des compétences		
	2	Mettre en place des PPRE pour favoriser l'acquisition de compétences de base						
	3	Développer la liaison école collège : - validation du palier 2 du socle au mois de janvier pour les élèves de 6 <sup>ème</sup> générale possédant un PPRE passerelle - partage de service entre les enseignants du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>e</sup> degré : intervention au collège des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré en accompagnement personnalisé pour favoriser la validation du palier 2			Enseignants + Vie Scolaire	Nombre de PPRE		
	4	Découverte du CDI (jour de rentrée) <b>Apprentissage documentaire (RDI)</b>			Enseignants + Direction	Taux de validation du palier 2 en fin de 6 <sup>ème</sup> générale		
					Professeur documentaliste (Professeur principal)	Evaluation des compétences (B2i C4.1) Elargissement des connaissances		
Niveau 5ème – 4ème					Objectif général : continuer à encourager, prendre en compte la personnalité de chaque élève et son projet personnel			
Dispositifs		Actions			référénts		indicateurs	
	1	Répartition de la DGH permettant la mise en place de soutien en 5 <sup>ème</sup>			Enseignants + Vie scolaire	Taux de sortie en fin de 5 <sup>ème</sup> et en fin de 4 <sup>ème</sup>		
	2	Parcours individualisés pour les élèves en situation de décrochage (alternance avec les entreprises, stages en LP ou CFA ou en atelier SEGPA) en 4 <sup>ème</sup>						
	3	Evaluation positive des élèves			Enseignants + Direction			
					Enseignants + Vie scolaire	Evaluation des compétences		
Niveau 3ème					Objectif général : maintenir un niveau d'exigence, développer l'autonomie et le sens des responsabilités pour la poursuite ultérieure			
Dispositifs		Actions			référénts		indicateurs	
	1	Préparation au CFG pour les élèves en décrochage scolaire en enseignement général parallèlement au DNB			Enseignants + direction			
	2	Préparation au CFG pour les élèves d'ULIS qui en ont le potentiel			Enseignants + direction			
	3	Parcours individualisés et évaluation positive des élèves : prise en compte des compétences mobilisées lors des stages (retour employeur, visite de référents) dans l'évaluation du LPC			Enseignants + entreprise / employeurs + direction + vie scolaire	Nombre de LPC validés		
	4	Développement de la liaison collège - lycée			Enseignants + direction + COP	Taux de réussite n+1		
	5	Orientation positive : prise en compte du projet personnel de l'élève			Enseignants + direction + COP	Nombre de rendez-vous avec les familles + affectations abouties		



## AXE 2

### Accès aux TICE et à la culture

Objectifs	Thème	Classes	Actions mises en place	Indicateurs
<b>Accéder à la connaissance par le numérique</b>	Responsabilité et citoyenneté dans l'utilisation du numérique	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de la charte informatique : Pour une bonne utilisation du numérique respectueuse du droit des personnes et du droit de l'internet.</li> <li>- Validation des compétences (B2i et palier du socle commun)</li> <li>- Sensibilisation aux dangers de l'internet.</li> </ul>	Validation des compétences
	Maîtrise dans l'utilisation des outils numériques	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de la recherche de documentation numérique (Qualité de la source, référence du document...)</li> <li>- Création avec charte graphique</li> <li>- Favoriser l'usage de l' Espace Numérique de Travail (e-lyco) dans les travaux transversaux (enseignement de l'histoire des arts, recherches documentaires...).</li> <li>- Utilisation du « web classeur » en éducation à l'orientation.</li> </ul>	Utilisation des critères pour les productions numériques.  Nombre d'utilisateurs
<b>Ouverture sur l'art sous toutes ses formes diverses</b>	Favoriser l'ouverture culturelle pour tous	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte de la diversité culturelle : Visites dans le cadre des enseignements, visites d'expositions, séjours à l'étranger.</li> <li>- Découverte de différentes formes d'expression artistique (danse, théâtre, cinéma...)</li> <li>- Favoriser l'implantation d'ateliers d'expression artistique en collaboration avec des artistes professionnels,</li> <li>- Permettre aux élèves de se produire sur scène (théâtre, classe orchestre...)</li> <li>- Mise en évidence des parcours de création : rencontre d'artistes, d'auteurs, de créateurs.</li> <li>- Découverte du cinéma par l'intermédiaire de l'opération « collège au cinéma » en classe de 3<sup>ème</sup>.</li> </ul>	Compte rendu et bilan  Nombre d'élèves participants  Production en public
	Compléter l'enseignement de l' « histoire des arts »	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux élèves d'aller « à la rencontre » des œuvres tout au long du parcours de la scolarité au collège.</li> <li>- Utilisation de l'Espace Numérique de Travail pour la mise en place d'un portfolio pour chacun des élèves.</li> <li>- Mise en œuvre d'un programme de découverte progressif et constant sur l'ensemble du parcours des élèves au collège.</li> </ul>	
<b>Ouverture sur le monde des cultures</b>	Donner aux élèves une ouverture sur d'autres cultures, d'autres langues.	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séjours linguistiques,</li> <li>- Echanges épistolaires via le numérique avec d'autres établissements situés hors de nos frontières,</li> <li>- Favoriser l'accueil de jeunes étrangers (pour des séjours, des stages ou pour une scolarisation)</li> </ul>	Carnets de bord
	Sensibiliser les élèves à l'éco-citoyenneté et à la solidarité internationale	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de projets pédagogiques spécifiques</li> <li>- « Reboiser et planter des haies »</li> <li>- Course contre la faim</li> </ul>	Nombre d'arbres plantés  Somme reversée à l'association « Action contre la faim » Nombre d'élèves ayant participé
	Tisser des liens avec le tissu économique local : associations, entreprises	Ensemble des personnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des visites d'entreprises dans le cadre du PDMF,</li> <li>- Participer aux réflexions et travaux du club des entrepreneurs,</li> <li>- Présence du collège dans les instances des associations partenaires (Comité de jumelage, club de hand-ball..)</li> </ul>	Compte rendu de visites

# AXE 3

## Education à l'orientation.

### A - L' ELEVE ACTEUR DE SON ORIENTAION

Un travail important est conduit chaque année au collège dans le domaine de l'information, de l'orientation et de l'insertion : Semaine de l'orientation, intervention des Conseillers d'orientation psychologues dans les classes, entretiens individuels, visites d'entreprises, mini-stages, liaison avec les lycées...  
Ce travail est organisé selon un programme annuel préparé par les professeurs principaux, la C.O.P. et le C.P.E. et soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Objectifs	Thème	Classes	Actions mises en place	Indicateurs
<b>Sensibilisation aux organisations des différentes entreprises / Découverte des métiers</b>	Découverte des entreprises et des métiers	ODP 3 <sup>ème</sup> Visites d'entreprise pour tous les élèves de 4 <sup>ème</sup> et de 3 <sup>ème</sup> SEGPA	-Visites d'entreprises - Interventions de professionnels et d'organismes	Exposés Fiches métiers
<b>Sensibiliser l'élève à la notion de projet personnel</b>	Stages de découverte professionnelle	Classes de 3 <sup>ème</sup> générale et 4 <sup>ème</sup> ULIS	- Découverte du monde de l'entreprise de 2 jours pour tous les élèves - 3 jours optionnels en fonction du projet de l' élève de 3 <sup>ème</sup> générale - Durée adaptée en fonction des capacités des élèves en 4 <sup>ème</sup> ULIS	Rapports de stage Fiches d'observation de l'entreprise Compétences du socle commun Bilans de stage
	Stages d'initiation et d'application en entreprises	4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> générales (parcours individualisés) 3 <sup>ème</sup> ULIS Classes de 4 <sup>ème</sup> et de 3 <sup>ème</sup> SEGPA	- Deux stages d'initiation d'une semaine en 4 <sup>ème</sup> SEGPA - Deux stage d'application de deux semaines au moins en 3 <sup>ème</sup> SEGPA et ULIS	Rapports de stage Fiches d'observation de l'entreprise Compétences du socle commun Bilans de stage
<b>Préparer l'orientation post-3ème</b>	Favoriser la connaissance des filières et des voies d'orientation	Ensemble des élèves sortant du collège	- Visite des lycées - Présentation des enseignements d'exploration et des sections professionnelles - Participation au forum des métiers - Mini – stages - Portes ouvertes des lycées - Présentation des lycées par les proviseurs aux parents d'élèves - Visite des LP et CFA en SEGPA et ULIS - Participation de certains élèves aux plates-formes du CFA.	
<b>Impliquer les parents dans le processus d'orientation</b>	Favoriser la circulation de l'information	Tous les parents	- Rencontres parents – professeurs - Rencontre avec la Conseillère d'orientation psychologue (entretiens individuels, soirées d'information) - Entretiens d'orientation en SEGPA	Taux de participation

## B - LE PARCOURS DE DECOUVERTE DES METIERS ET DES FORMATIONS

OBJECTIFS	5ème	4ème	3ème	VALIDATION
<b>Découvrir les métiers et les secteurs professionnels</b>	<p><b>Fiche métier:</b> -ressources du CDI -interview professionnel</p> <p>SEGPA: les fonctions de la ville et les métiers attachés</p>	Fiche métiers avec accentuation de la partie parcours formation	<p>Stage en milieu professionnel</p> <p>Forum des métiers</p> <p>Semaine de l'orientation</p> <p>Olympiade des métiers</p>	Savoir réaliser une fiche métier (dans le cadre du rapport de stage pour les élèves de 3ème)
<b>Découvrir le monde de l'entreprise et son fonctionnement</b>		<p>Visite entreprise</p> <p>Stages d'initiation en 4<sup>ème</sup> SEGPA</p>	Stage en milieu professionnel avec rapport de stage	<p>Savoir réaliser l'organigramme (fiche d'entreprise dans le cadre du rapport de stage en 3ème)</p> <p>Validation des compétences du pilier 6 et 7 du socle commun.</p>
<b>Découvrir les voies de formation</b>		<p>Séance collective: présentation des filières post 3ème</p>	<p>Visite des lycées professionnels et généraux et technologiques</p> <p>Visites CFA et EREA en SEGPA</p> <p>Rencontre avec les anciens élèves (échos du lycée)</p> <p>Réunion d'information à destination des parents</p>	<p>Savoir réaliser le schéma des études post 3ème</p> <p>Connaître les caractéristiques du lycée professionnel et de l'apprentissage</p>
<b>Savoir rechercher l'information et se l'approprier</b>	<p>Découverte du CDI et de ses ressources</p> <p>Découverte du web classeur</p>	Découverte du CIO et de ses ressources	La brochure onisep	<p>Savoir utiliser le kiosque ONISEP</p> <p>Connaître des sites liés à l'orientation</p> <p>Être capable d'en retirer de l'information</p>
<b>Le projet de l'élève</b>	<p>Entretien d'orientation personnalisé</p> <p>Séance collective sur "Mes intérêts" en lien avec les secteurs professionnels</p>	<p>Entretien d'orientation personnalisé</p> <p>Séance collective sur "Mes intérêts" en lien avec les secteurs professionnels</p>	<p>Stage en milieu professionnel</p> <p>Séance collective sur les intérêts</p> <p>Entretien d'orientation personnalisé</p> <p>Atelier lettre motivation</p>	

**AXE 4**

**"Tous différents mais tous pareils"**

**Objectif : Lutter contre les discriminations et favoriser l'intégration de l'ensemble des élèves pour affirmer le bien vivre au collège"**

Axe du CESC	Thème	Classes	Actions mises en place
L'éducation à la citoyenneté	Citoyenneté	Ensemble du collège  Groupe de 6èmes autonomes en AP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Election des délégués ; outils de préparation des conseils de classe et leur restitution</li> <li>- Saynètes initiées en classe puis jouées par les élèves devant leurs camarades sur des thèmes liés à la différence (de langage, de tenue, d'attitude...)</li> <li>- Formation au PSC1</li> <li>- Projet « Observer et planter des haies » : sensibilisation à l'environnement</li> <li>- Action en faveur des « Bouchons d'amour »</li> <li>- Action en faveur de la banque alimentaire</li> <li>- Chartes de classes élaborées par les élèves en vie de classe (Appropriation du Règlement Intérieur de l'établissement)</li> </ul>
	Accepter la différence	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Heure de vie de classe avec les professeurs principaux</li> <li>- Réflexion sur le règlement intérieur</li> <li>- Enquête menée sur le ressenti des élèves</li> <li>- Jeux et saynètes réalisées par les élèves</li> <li>- Course contre la faim (dont les gains de 9000 euros ont été reversés à l'association)</li> <li>- Club de relaxation sur la pause méridienne : moment de détente et de partage pour l'ensemble des élèves, toute section confondue</li> </ul>
	Tous collégiens à part entière	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- projets favorisant les échanges entre élèves relevant des 3 types d'enseignement : enseignement général, SEGPA, ULIS</li> <li>- participation des classes de SEGPA et d'ULIS aux projets et sorties concernant l'ensemble d'une division</li> <li>- projets favorisant la connaissance et la revalorisation de la SEGPA et de l'ULIS par les autres collégiens : (ex : fabrication pain en SVT dans l'atelier HAS ...)</li> </ul>
Le plan de prévention de la violence	Lutter contre les incivilités	Direction Ensemble du collège Elèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivis individuels des élèves sur les temps collectifs (AVS , AED...), fiches de suivi, aménagement du temps scolaire...</li> <li>- Surveillance des abords du collège en partenariat avec les services de justice et de gendarmerie.</li> <li>- Responsabilisation des élèves face à des actes répréhensibles (Mise en place de mesures de responsabilisation (Stages citoyens chez les pompiers, les associations...))</li> <li>- Clubs et activités régulières où l'ensemble des élèves du collège se mêle pour partager des valeurs communes et favoriser un climat plus serein</li> </ul>
Actions en faveur des parents en difficulté et lutte contre l'exclusion	Accueil et accompagnement des familles	Ensemble des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des parents lors des temps forts de la scolarité : réunion parents professeurs, portes ouvertes, inscriptions des élèves de 6ème.</li> <li>- Accompagnement des parents pour une meilleure compréhension de la scolarité de leur enfant ( assiduité, règlement intérieur, parcours scolaire...) en lien avec la fédération de parents d'élèves</li> <li>- Proposition par les parents d'élèves d'un panier de fournitures scolaires afin de faciliter la rentrée et l'adaptation des nouveaux élèves en 6ème</li> </ul>
Programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risques	Vie affective et sexuelle	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeu de la ligne</li> <li>- Intervention du planning familial</li> <li>- Visionnage du DVD « L'odyssée de la vie »</li> <li>- Travail en ODP sur la parité : réalisation d'affiches par les élèves</li> </ul>
	Risques auditifs	4èmes et 3èmes La SEGPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation aux risques auditifs et concert « Peace and Love »</li> <li>- Découverte de la législation et du code du travail</li> </ul>
	L'addiction et ses risques	5èmes, 4èmes et 3ème générale et SEGPA	Addiction à l'alcool, au tabac et à Internet sont traités de manière transversale dans les disciplines
	Prévention routière	4èmes	Participation au « salon du 2 roues » et sensibilisation aux dangers de la route dans la continuité de l'ASSR1
	Sensibilisation à l'équilibre alimentaire	Ensemble du collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des menus équilibrés et de qualité au restaurant scolaire. Accompagner les découvertes gustatives</li> <li>- Opération « petit déjeuner » de façon ponctuelle</li> <li>- Participation à la «Semaine du goût »</li> </ul>
	Hygiène	6èmes	Prévention bucco-dentaire

## AXE 5 : Appartenir au territoire

<b>Appartenir au bassin de formation du Haut Anjou</b>	Participer aux réunions du bassin du Haut Anjou	Direction CPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire le collège dans un réseau d'établissements</li> <li>- Participer aux travaux des commissions</li> </ul>
	Mettre en œuvre les actions du bassin	Direction Enseignants CPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations de proximité pour les enseignants</li> <li>- Actions citoyennes</li> </ul>
	Mutualisation des moyens	Direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges de services</li> <li>- Remplacements des personnels</li> </ul>
<b>Appartenir au réseau « écoles entreprises »</b>	Participation aux réunions du club des entrepreneurs du sud Mayenne	Direction Enseignant relais entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux actions en lien avec le parcours des élèves</li> <li>- Mise en cohérence des période de stage et de découverte en entreprise avec l'ensemble des établissements scolaires du réseau (public et privé)</li> </ul>
<b>Appartenir au réseau culturel</b>	Offrir une ouverture culturelle de proximité	Tout le personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux actions proposées par nos partenaires culturels locaux (ADDM 53, « le Carré », scène nationale, la chapelle du Geneteil, le conservatoire à rayonnement inter-communal...).</li> <li>- Organiser des évènements culturels en direction des élèves et des familles</li> </ul>

## ANNEXE 1

# Projet Vie Scolaire

### Préambule :

En cohérence avec le projet d'établissement, le projet vie scolaire doit émaner d'une réflexion globale de l'équipe vie scolaire et doit être partagée, d'une part par tous les acteurs intervenant sur l'encadrement et l'accompagnement des élèves sur le temps hors cours (AED, AVS individuels et collectifs, CPE) et concertée d'autre part avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative.

Ce projet synthétise les missions de la vie scolaire, à savoir : « ***placer les élèves dans les meilleures conditions de vie individuelle, collective et d'épanouissement personnel*** » (circulaire n°82-402 du 28 octobre 82).

La vie scolaire doit appréhender l'élève dans sa globalité. Elle contribue à créer un climat de communauté, un contexte de relation et d'échange propice au développement de l'élève. Elle doit contribuer « ***à la mise en place d'un véritable parcours civique de l'élève constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportement dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence*** » (décret 2006-830 du 11 juillet 2006).

Tous les objectifs et actions mis en place doivent concourir à favoriser l'éducation à la citoyenneté, à la responsabilité, à l'autonomie dans le respect des valeurs de la République. Ce projet doit permettre à chacun d'être un acteur au service de la réussite des élèves.

## AXES PRINCIPAUX :

- Le fonctionnement de la vie scolaire
- Le suivi des élèves
- L'apprentissage des pratiques démocratiques et citoyennes

Axes	Objectifs	Actions/moyens	Evaluations
<b>Le fonctionnement de la vie scolaire</b>	<p>- Poursuivre une gestion des absences et des retards méthodique afin de lutter au maximum contre l'absentéisme.</p> <p>- Optimiser la surveillance des entrées et sorties des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel 1<sup>ère</sup> heure de cours de la classe + cahier d'appel.</li> <li>• Saisie journalière des absences sur Pronote.</li> <li>• Téléphone aux responsables.</li> <li>• Envoi d'avis d'absence.</li> <li>• Demande de justificatifs écrits dès le lendemain.</li> <li>• Demande aux enseignants de ne pas accepter d'élève ayant été absent sans passage par la vie scolaire.</li> </ul> <p>En cas d'absence chronique, poursuivre le travail en équipe : Convocation des responsables légaux, signalement auprès des services compétents...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel aux familles en cas d'absence non-prévue, mot dans le carnet, punition.</li> </ul>	<p>Taux d'absentéisme.</p> <p>Nombre de signalements pour défaut d'assiduité</p> <p>Nombre d'absences injustifiées.</p>





<p><b>Le suivi des élèves</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les compétences des surveillants.</li> <li>- Favoriser le travail scolaire en permanence.</li> <li>- Favoriser la communication. Centraliser les informations.</li> <li>- Favoriser l'adaptation.</li> </ul>	<p>les élèves tout en gardant le caractère confidentiel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'activités susceptibles d'être encadrées par les assistants d'éducation en fonction de leurs compétences particulières (sportives, artistiques, culturelles).</li> <li>• Créer une atmosphère de travail et apporter une aide au travail scolaire en permanence et en étude du soir.</li> <li>• Faire de la permanence un lieu exclusivement de travail : proposer des alternatives à la permanence quand le travail scolaire a été effectué (CDI, activités encadrées au foyer...)</li> <li>• Très forte communication orale avec l'ensemble des personnels.</li> <li>• Centralisation par la CPE sur la feuille de permanence de toutes les informations nécessaires à la gestion du quotidien (absences de professeurs, sorties, changements d'EDT...)</li> <li>• Présentation dans les écoles en janvier par le chef d'établissement accompagné de professeurs et éventuellement de la CPE, du fonctionnement du Collège. Réunion à l'attention des parents.</li> <li>• Accueil en février/mars des élèves de CM2 susceptibles de venir au</li> </ul>	<p>Nombre d'activités mises en place.</p> <p>Nombre de punitions liées au comportement en permanence.</p> <p>Nombre d'erreurs de communication des informations</p> <p>Difficulté d'adaptation en 6è.</p>
-----------------------------------	---	--	---

	<p>- Motiver, aider les élèves.</p> <p>- Rechercher et analyser en commun les difficultés des élèves et les résoudre en apportant une réponse adaptée.</p>	<p>Collège par la CPE et les professeurs de 6<sup>è</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Portes ouvertes en mars pour accueillir les futurs nouveaux parents d'élèves et répondre à leurs questions.</li> <li>• Liaison avec les professeurs des écoles en juin.</li> <li>• Equipe de suivi pour les élèves qui arrivent en 6<sup>ème</sup> avec des besoins particuliers avant la rentrée.</li> <li>• Rentrée seulement pour les 6<sup>ème</sup> le premier jour.</li> <li>• Participation de la vie scolaire au dispositif AP.</li> <li>• Mise en place d'une étude du soir tous les soirs de 16h45 à 17h30.</li> <li>• Aide au travail scolaire pendant les temps de permanence (à la demande).</li> <li>• Les cellules de veille : travail d'équipe avec l'AS, la COP, l'Infirmière scolaire, les chefs d'établissement, les PP. La cellule de veille se réunit au moins une fois par trimestre.</li> </ul>	<p>Fréquence de l'aide effective.</p> <p>Nombre de réponses adaptées mises en place.</p>
--	--	--	--

	<p>- Aider à l'épanouissement ou à la revalorisation des élèves.</p> <p>- Donner un cadre à l'élève, l'aider à s'y tenir.</p> <p>- Apporter une dimension éducative à la punition et à la sanction, la rendre intelligible aux élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'ateliers ou de clubs (atelier théâtre, atelier radio...)</li> <li>• Au cours des entretiens ou au moment de la note de vie scolaire, avoir une évaluation positive : voir les progrès ou les efforts effectués par les élèves et les pointer. Les encourager à les étendre à d'autres domaines.</li> <li>• Mise en place et suivi de parcours individualisés ou de PPRE.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture du RI en début d'année.</li> <li>• Ecriture en vie de classe avec le PP d'une charte des élèves par classe et collage de cette charte dans le carnet de correspondance.</li> <li>• Mise en place ponctuelle de fiche de suivi hebdomadaire pour aider les élèves à respecter le cadre (comportement et/ou travail). Bilan lors d'un entretien.</li> <li>• Relevé régulier des carnets de correspondance afin de relever les observations des professeurs et éventuellement de mettre en place des punitions appropriées.</li> </ul> <p>Utilisation des fiches de signalement pour les divers incidents et respect des procédures :</p>	<p>Evolution des élèves suivis.</p> <p>Nombre de punitions et de sanctions</p>
--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"><li>• Exclusion de cours : elle doit revêtir un caractère exceptionnel. Envoyer un élève chercher un membre de la vie scolaire ; préparer un billet d'exclusion ; remettre le tout au membre de la vie scolaire ; faire un rapport. La trace écrite permet la prise d'une décision adaptée en équipe.</li><li>• Retenues : Elles sont soit prises en charge par les enseignants sur un temps de permanence de l'élève, soit prise en charge par la vie scolaire 2 soirs par semaine de 16h45 à 17h45. Dans les 2 cas, la vie scolaire doit être avisée (mot dans le carnet à déposer à la vie scolaire ou feuille de retenue envoyée aux familles par la vie scolaire).</li><li>• Sanctions disciplinaires : elles sont prononcées par les personnels de direction et s'appuient sur un rapport écrit.</li><li>• Suivi des exclusions et des retenues enregistrées sur Pronote.</li><li>• Dans la gestion des conflits, privilégier l'entretien contradictoire et la recherche par eux-mêmes de solutions de réparation.</li></ul> <p>Dans le cadre de la responsabilisation de l'élève, la punition doit être comprise pour qu'il puisse assumer les conséquences de ses actes.</p>	Nombre de punitions et de sanctions  Nombre de récidives
--	--	--	--

<p><b>L'apprentissage des pratiques démocratiques et citoyennes</b></p>	<p>- Favoriser le fonctionnement des instances citoyennes.</p> <p>- Education au respect de soi et des autres. Favoriser le vivre ensemble. Améliorer le climat général.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation au rôle de délégué en 6<sup>è</sup> : intervention de la CPE une heure par classe en septembre. Affichage pour tous dans le hall de documents sur le rôle du délégué avant les élections. Les élections sont prises en charge par les PP.</li> <li>• Réunion de l'ensemble des délégués avant les élections au CA pour expliquer le rôle des différentes instances.</li> <li>• Les élections au CA sont prises en charge par la CPE.</li> <li>• Formation des délégués à l'utilisation d'outils pour les accompagner dans leurs missions.</li> <li>• Favoriser la connaissance du cadre : la charte des élèves.</li> </ul> <p>Dans le cadre du CESC mise en place avec l'infirmière scolaire et l'assistante sociale d'un certain nombre d'actions à destination des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur la différence « tous pareils, tous différents » en 6<sup>ème</sup> en collaboration avec les professeurs principaux.</li> <li>• Travail sur le vivre ensemble en 5<sup>ème</sup> : favoriser l'échange autour</li> </ul>	<p>Présence des délégués aux différentes instances</p> <p>Nombre de prises de parole.</p> <p>Nombre d'incivilités.</p>
---	--	--	--

	<p>- Rendre les élèves acteurs de leur formation.</p> <p>- Favoriser l'engagement citoyen des élèves.</p>	<p>d'idées reçues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur les relations garçons / filles en 4è ou en 3ème : partir aussi des idées reçues et en discuter.</li> <li>• Favoriser les activités ou les élèves des différentes structures se mélangent : UNSS, Clubs le midi (informatique, mölkky, club Zen...), tournois sportifs...</li> <li>• Passage de l'ASSR 1 et 2</li> <li>• Formation au PSC1</li> <li>• Mise en place et suivi de parcours individualisés ou de PPRE</li> <li>• Engagement de l'ensemble des élèves du collège ainsi que les CM des écoles primaires du secteur et un groupe d'élèves de l'IME sur le projet de la course contre la faim. Sensibilisation à la faim dans le monde par des bénévoles ou salariés de l'ONG Action contre la faim, investissement dans la recherche de parrains pour récolter des fonds, course sur une matinée en mai.</li> <li>• Engagement d'une classe de SEGPA auprès de la banque alimentaire et mise en place d'une récolte de denrées en novembre/décembre.</li> </ul>	<p>Taux de mixité</p> <p>Taux de réussite</p> <p>Evolution des élèves suivis.</p>
--	---	---	---

	<p>- Accompagner les élèves dans leur prise d'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement d'une classe d'ULIS dans la mise en place du recyclage du papier.</li> <li>• ...</li> <li>• Encourager et être à l'écoute des demandes. Accompagner les projets.</li> </ul>	<p>Nombre de projets.</p>
--	---	---	---------------------------

## ANNEXE 2

### L' Association sportive

Aider les élèves à agir en citoyen autonome et responsable				
<b>AS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement et animation par les professeurs d'E.P.S.</li> <li>- Affiliation à l'Union Nationale pour le sport scolaire (U.N.S.S.)</li> <li>- Découverte d'activités nouvelles (escalade, run &amp; bike...)</li> </ul>			
<b>Action</b>	Objectifs	Mise en œuvre	Référénts	Evaluation
	1. Responsabiliser les élèves dans les différentes tâches d'organisation.	Assemblée générale de l'association.	Professeurs et élèves concernés.	Nombre et participation aux réunions.
	2- Faire vivre les instances associatives : comité directeur, assemblée générale.	Implication d'un bureau élève en association avec les adultes	Professeurs et élèves concernés et président de l'A.S.	
3- Permettre aux élèves d'exercer les différentes compétences acquises dans un autre milieu.	Accompagnement éducatif : Hand Ball avec le club local	Professeur d'EPS référent + animateur sportif	Participation )à l'évaluation des compétences sociales du socle	



## Le Foyer Socio - Educatif

Actions		Référents	Indicateurs/Evaluation
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Clubs fonctionnant pendant la coupure méridienne (12h45-13h25)</li> <li>↳ Activités ludiques, culturelles et sportives.</li> </ul>	Adultes volontaires	Nombre d'élèves participants
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions de solidarité diverses</li> <li>- Aide financières aux séjours linguistiques organisés</li> </ul>	Adultes responsables	Nombre d'élèves aidés